

Appel du congrès de la Fédération Education Recherche Culture- CGT : « Solidarité avec les peuples en Turquie »

Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les événements dramatiques qui se déroulent en Turquie. Depuis le coup d'Etat avorté du 15 juillet, pas un seul jour n'est passé sans que nous ayons l'information d'arrestations de journalistes, de député.es, de maires, de syndicalistes, de répression du peuple kurde, d'interdictions de journaux, d'agence de presse, de chaîne de télévision, de station de radio, d'associations, etc. L'état d'urgence décrété permet au gouvernement de contourner l'Assemblée nationale et de légiférer par décrets-lois.

Le parti islamo-conservateur de l'AKP, au pouvoir depuis 2002, a publié trois décrets-lois depuis la rentrée scolaire de cette année pour limoger des dizaines de milliers de fonctionnaires. Il s'agit d'une situation inédite dans l'histoire récente de la Turquie puisqu'au total 93 000 employé.es du secteur public ont été licencié.es dont plus de 30 000 enseignant.es. Les syndicats de l'Education en Turquie évoquent aujourd'hui le chiffre de 1.5 millions d'élèves privés d'enseignant.es. C'est le droit à l'éducation de ces élèves qui est purement et simplement bafoué. Dans l'enseignement supérieur, les recteurs élus des 181 universités ont été suspendus et c'est désormais Erdogan qui les nomme directement.

Le coup d'Etat avorté du 15 Juillet a été qualifié le même jour de « bénédiction de Dieu » par Erdogan lui-même. Le gouvernement de l'AKP avait engagé depuis bien longtemps des réformes institutionnelles en vue d'instaurer progressivement un régime autoritaire. Cependant, jusque-là, les forces démocratiques et progressistes du pays avaient réussi à les contrer. C'est pour cela, entre autres, que l'AKP utilise l'état d'urgence et les décrets-lois pour les museler. Cette situation n'est pas tolérable. Nous revendiquons avec eux l'abrogation immédiate de l'état d'urgence.

Parmi les 30 000 enseignant.es licencié.es, 10 400 appartiennent au syndicat progressiste Egitim-Sen, membre de l'Internationale de l'Education comme la FERC-CGT. La lutte paie puisque le 25 novembre, face à la mobilisation, le ministère de l'Education Nationale a accepté de réintégrer 6 000 enseignant.es et a indiqué le 7 décembre que près de 1000 seront réintégré.es dans les semaines qui viennent.

Cette lutte doit continuer et pour cela nous répondons aux appels lancés par le syndicat Egitim-Sen. Nous affirmons notre solidarité avec les syndicats engagés dans la lutte légitime qu'ils mènent parfois au risque de la sécurité et de la vie de leurs militant.es, pour un pays démocratique et une éducation publique, laïque, de qualité.

La FERC salue également le combat des femmes, qui a fait reculer le gouvernement sur le projet de loi concernant l'impunité des violeurs.

Face à une telle situation le silence des gouvernements européens est indigne. Il n'est pas acceptable de plier devant le chantage d'Erdogan qui menace d'ouvrir les frontières pour laisser passer les réfugié.es syrien.nes. Il ne peut être question de légitimer un régime dictatorial au nom d'une politique migratoire réactionnaire. Doit-on rappeler que ces Syrien.nes fuient une guerre dont la France est partie prenante ? Par ailleurs cette politique d'Erdogan mène progressivement à une guerre civile, provoquant une situation dangereuse, non seulement pour toute cette région mais de surcroît pour les peuples d'Europe eux-mêmes. Notre solidarité avec la lutte démocratique de nos camarades de Turquie, c'est aussi une part de notre propre lutte pour une société plus démocratique.

Nous demandons la libération de toutes celles et ceux qui ont été emprisonné.es pour des délits d'opinion et la réintégration dans la fonction publique de tous les personnels injustement licenciés.

La FERC-CGT réunie en congrès à Dourdan, le 8 décembre 2016, appelle à la solidarité avec les syndicalistes de Turquie. Et notamment, avec le syndicat de l'éducation Egitim-Sen pour lequel vous pouvez adresser vos dons à la FERC-CGT avec la mention « solidarité syndicalistes de Turquie ».

Elle invite les organisations de la FERC à s'adresser à l'ambassade de Turquie en France pour exiger la libération de toutes celles et ceux qui ont été emprisonné.es pour des délits d'opinion et la réintégration dans la fonction publique de tous les personnels injustement licenciés.